

Procédure pour accéder au kit de formation en ligne « Construire un dispositif judiciaire innovant de traitement de la toxicomanie »

L'Ecole nationale de la magistrature (ENM), avec le soutien de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) a élaboré un kit de formation en ligne dédié aux prises en charge innovantes de délinquants souffrant de problématiques addictives.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre les mécanismes de l'addiction et la nécessité d'adapter la pratique judiciaire à cette problématique spécifique ;
- Découvrir et comprendre le fonctionnement/les facteurs de réussite d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » ;
- Mesurer la plus-value d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » par rapport à l'obligation de soin, notamment via l'expérience acquise à l'international ;
- Identifier les étapes de construction d'une juridiction résolutive de problèmes « addictions » côté parquet et côté siège, et les moyens de la pérenniser ;
- Comprendre la particulière vulnérabilité des jeunes face aux substances addictives.

→ Pour pouvoir accéder au kit, voici la marche à suivre :

Adresser un courriel de demande d'inscription au kit "Construire un dispositif judiciaire innovant de prise en charge des délinquants toxicomanes" en précisant :

- Nom
- Prénom
- Mail
- Profession (par exemple psychologue, administration pénitentiaire, éducateur spécialisé, etc.)

à l'adresse suivante : addiction.enm@eodesk.fr

A partir de ce l'envoi de ce courriel, la demande sera prise en charge par l'ENM. La réception des identifiants se fera entre 10 et 30 jours après l'envoi dudit courriel.